



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Service Gestion des Assemblées et des Actes

Affaire suivie par : Jérémy DUQUESNE
Tél : 03.22.97.42.59
Objet : Séance de conseil municipal du 5 juin 2026

Amiens, le **29 MAI 2026**

Madame et Chère Collègue,
Monsieur et Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Somme fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à élire ou à désigner dans chaque commune du département de la Somme pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026, et portant convocation des conseils municipaux des communes de la Somme le **vendredi 5 juin 2026**, afin de désigner les délégués et suppléants, conformément au décret ministériel n°2026-301.

Ces documents sont mis à votre disposition par voie numérique.

Je vous prie donc de bien vouloir être présent à **17 heures** précises, Salle des Assemblées de l'Hôtel de Ville au jour prescrit par le Préfet.

Vous trouverez ci-après quelques éléments condensant les dispositions applicables à notre collectivité, au regard de la composition du conseil municipal et de la démographie de notre commune, selon la législation en vigueur.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue, l'assurance de mes salutations respectueuses et dévouées.

Frédéric FAUVET

Maire d'Amiens